



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

Projet de territoire



Sommaire

3 Edito 4 Infographie 6 Cartographie

8 nos ambitions 10 Frise

13 Ambition 1

UN TERRITOIRE QUI OFFRE UNE QUALITÉ DE VIE À SES HABITANTS

13 1 > Consolider l'offre de services et d'équipements structurants

14 2 > Construire une politique enfance jeunesse ambitieuse pour les 0-25 ans

15 3 > Structurer et mailler la politique culturelle du territoire

16 4 > Contribuer au soutien de la dynamique sportive en capitalisant sur le label Terre de Jeux

17 5 > Déployer une politique sociale et solidaire à l'échelle intercommunale

21 Ambition 2

UN TERRITOIRE QUI CONFORTE SON ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET SA VOCATION INDUSTRIELLE

22 1 > Poursuivre la valorisation des zones d'activités existantes, reconquérir et valoriser les friches

23 2 > Promouvoir une offre foncière adaptée en misant en priorité sur le Parc d'Activités Intercommunal

24 3 > Préserver et renforcer l'offre de commerces et services de proximité à l'échelle intercommunale

25 4 > Contribuer à soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire

27 Ambition 3

UN TERRITOIRE QUI AMENAGE DE MANIERE RESPONSABLE

28 1 > Conduire une politique en matière d'habitat favorisant les parcours résidentiels

29 2 > Faciliter la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé existant

30 3 > Promouvoir des solutions durables de mobilité

31 4 > Accompagner le territoire dans la transition énergétique

33 Ambition 4

UN TERRITOIRE QUI PRESERVE ET VALORISE SES RESSOURCES

34 1 > Préserver les espaces naturels et la biodiversité

35 2 > Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion durable et optimale

36 3 > Valoriser et animer le patrimoine identitaire culturel et environnemental du territoire

38 Conclusion



Edito

Initié en 2022, fruit d'une réflexion partagée et d'une mobilisation des élus, la Communauté de Communes Entre Dore et Allier a adopté en 2025 son projet de territoire. Véritable feuille de route de l'action publique locale, il définit les grandes orientations stratégiques et politiques, il représente la vision de ce que nous voulons construire ensemble pour l'avenir.

Bâtir un projet de territoire équilibré, c'est avant tout concilier les enjeux issus du diagnostic partagé. Ainsi, tout au long de la démarche, nous nous sommes fixé comme objectif la préservation de la qualité de vie des habitants tout en favorisant un développement économique et social durable. Nous avons aussi cherché à promouvoir un aménagement de l'espace en adéquation avec notre progression démographique tout en valorisant nos ressources et notre patrimoine. Répondre à ces enjeux est un gage d'attractivité et nous permet d'envisager l'accueil de nouveaux habitants dans les meilleures conditions.

Fidèle à l'identité et aux valeurs de notre territoire, nous avons souhaité produire un document dynamique, avec des actions concrètes, de proximité, réalistes et réalisables. Conçu pour être un document vivant et évolutif il reprend nos engagements contractuels (CTG - Convention Territoriale Globale, contrats territoriaux de rivières...) et les documents de planification existants (PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial, PLUIH - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal...). Il s'articule en quatre ambitions déclinées elles-mêmes en seize orientations.

Le projet de territoire est un outil fédérateur au service des habitants, des communes, des acteurs économiques et associatifs, tournons-nous vers l'avenir et engageons-nous en faveur d'un territoire innovant, attractif, durable et solidaire où il fait bon vivre ensemble !

Elisabeth Brussat

Présidente de la Communauté de communes Entre Dore et Allier
Maire d'Orléat
Conseillère régionale

Infographie

14
communes



229 km²



19 687
habitants



8 050
résidences
principales



14
établissements
scolaires (écoles,
collège)



120
commerces de proximité
avec points de vente



1 200
entreprises



513
places d'accueil
moins de 3 ans



356
places en accueil
de loisirs (vacances
scolaires) /
342 places (mercredis)



1
réseau de
médiathèques sur
les 14 communes
(8 500 adhérents)



17
circuits de randonnée
balisés,
dont 2 spécifiques VTT



250
associations



Cartographie



crédit carte touristique : Roxane Fabre



Commune de Moissat

Nos ambitions

1



UN TERRITOIRE QUI OFFRE UNE QUALITE DE VIE A SES HABITANTS

- 1 > Consolider l'offre de services et d'équipements structurants
- 2 > Construire une politique enfance jeunesse ambitieuse pour les 0-25 ans
- 3 > Structurer et mailler la politique culturelle du territoire
- 4 > Contribuer au soutien de la dynamique sportive en capitalisant sur le label Terre de Jeux
- 5 > Déployer une politique sociale et solidaire à l'échelle intercommunale

2



UN TERRITOIRE QUI CONFORTE SON ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET SA VOCATION INDUSTRIELLE

- 1 > Poursuivre la valorisation des zones d'activités existantes, reconquérir et valoriser les friches
- 2 > Promouvoir une offre foncière adaptée en misant en priorité sur le Parc d'Activités Intercommunal
- 3 > Préserver et renforcer l'offre de commerces et services de proximité à l'échelle intercommunale
- 4 > Contribuer à soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire

3



UN TERRITOIRE QUI AMENAGE DE MANIERE RESPONSABLE

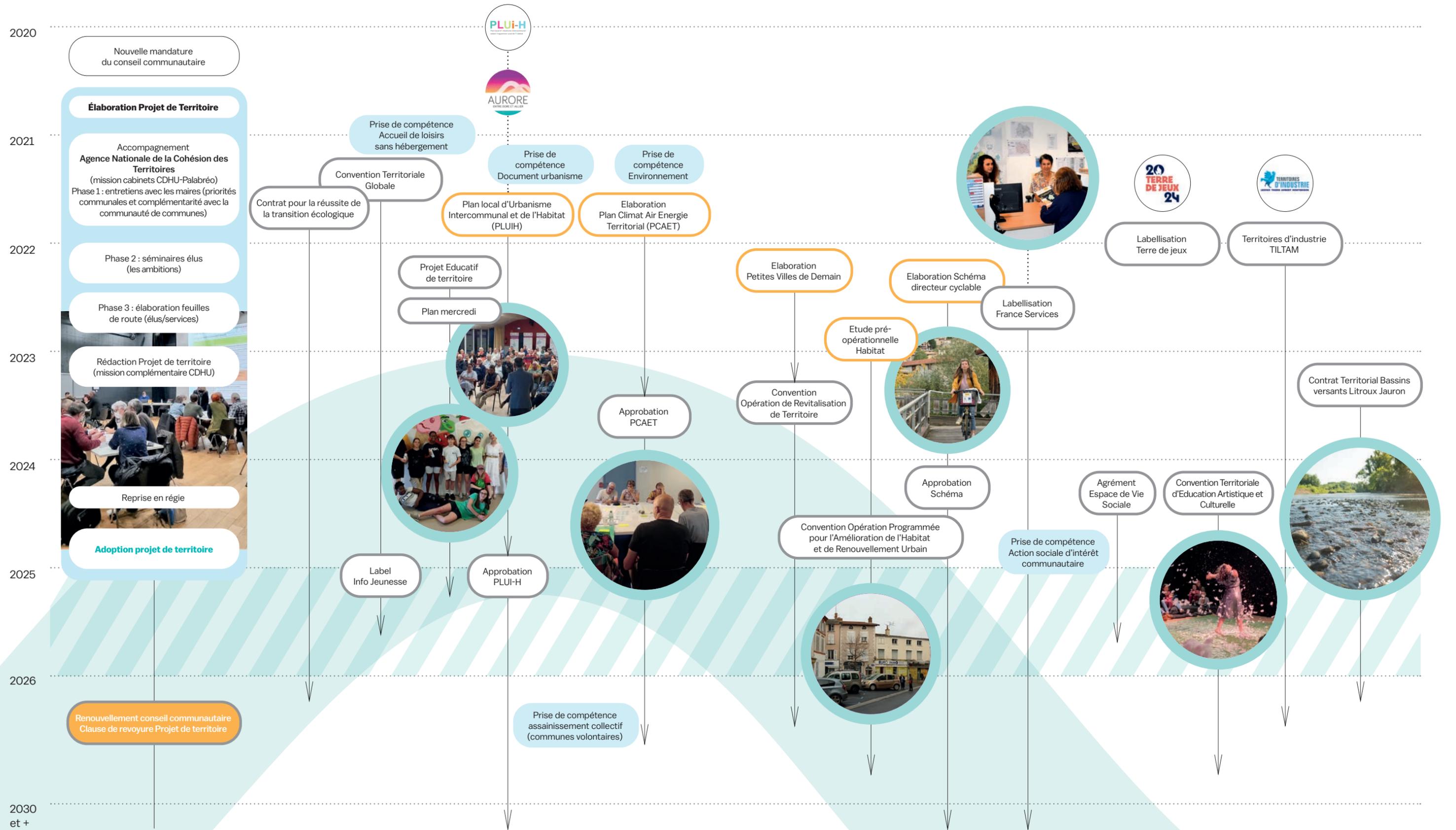
- 1 > Conduire une politique en matière d'habitat favorisant les parcours résidentiels
- 2 > Faciliter la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé existant
- 3 > Promouvoir des solutions durables de mobilité
- 4 > Accompagner le territoire dans la transition énergétique

4



UN TERRITOIRE QUI PRESERVE ET VALORISE SES RESSOURCES

- 1 > Préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 2 > Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion durable et optimale
- 3 > Valoriser et animer le patrimoine identitaire culturel et environnemental du territoire





Concert dans l'auditorium de la médiathèque Entre Dore et Allier

1

UN TERRITOIRE QUI OFFRE UNE QUALITÉ DE VIE À SES HABITANTS

- 1 > Consolider l'offre de services et d'équipements structurants
- 2 > Construire une politique enfance jeunesse ambitieuse pour les 0-25 ans
- 3 > Structurer et mailler la politique culturelle du territoire
- 4 > Contribuer au soutien de la dynamique sportive en capitalisant sur le label Terre de Jeux
- 5 > Déployer une politique sociale et solidaire à l'échelle intercommunale



Orientation 1

Immeuble Duchasseint, futur pôle de ressources de la CC Entre Dore et Allier

Consolider l'offre de services et d'équipements structurants

CONTEXTE

A compter de 2027, les services de la Communauté de communes seront accueillis dans un bâtiment réhabilité et restructuré situé en plein cœur historique de la commune de Lezoux. L'ambition est d'y aménager un pôle de ressources intercommunal, lieu structurant rassemblant les services à la population existants et à venir, portés par l'intercommunalité. Ce lieu accueillera notamment l'Espace France Services et l'ensemble de ces partenaires locaux qui assurent des permanences de proximité pour les usagers.

La Communauté de communes est porteuse d'une offre de services en dehors de son siège, en partenariat étroit avec les communes, que ce soit en matière d'offres liées à l'enfance-jeunesse, la culture ou le sport. Il est essentiel de veiller à être présent sur l'ensemble du territoire, au plus près des usagers.

ACTIONS

→ **Aménager un pôle de ressources intercommunal au cœur de la ville-centre**

- Offrir un accès de proximité à l'ensemble des services intercommunaux
- Garantir une lisibilité des compétences intercommunales à l'ensemble des citoyens

→ **Maintenir et enrichir l'offre de services et d'équipements en matière d'enfance et jeunesse**

- Implanter un pôle Enfance Jeunesse intercommunal
- Maintenir une offre de centre de loisirs de qualité à proximité des familles

→ **Maintenir et enrichir l'offre de services et d'équipements en matière d'offre culturelle et sportive**

- Maintenir la richesse de l'offre culturelle intercommunale, via le Réseau des Médiathèques ou hors les murs et effectuer un diagnostic des besoins en aménagement des salles des fêtes pour permettre l'accueil de spectacles
- Développer une offre d'équipements sportifs, en lien avec la mise en œuvre du schéma directeur cyclable

Qu'en dit la Convention PVD/ORT (Opération de Revitalisation territoriale) ?

La Communauté de communes s'est engagée pleinement dans l'orientation n°1 à « Garantir l'attractivité du centre-ville » (Lezoux) par l'aménagement d'infrastructures et de services à la population. »

FOCUS SUR

LE PÔLE DE RESSOURCES INTERCOMMUNAL

- **Un bâtiment emblématique du patrimoine de Lezoux (Place de Prague)** : Dénommé bâtiment « Duchasseint », du nom de son ancien propriétaire, il s'est édifié au fil du temps (une tour datée du XVI^e, et un ensemble de bâtiments construits entre la fin du XVII^e et la 2^e moitié du XVIII^e)
- **Un usage de plus en plus réduit** : Acquis en viager en 1937 par la commune de Lezoux, il a accueilli jusque dans les années 60, l'école publique élémentaire. Ces dernières années, seules quelques associations et le potier Ars Fictilis y exerçaient encore une activité.
- **Une réhabilitation d'ampleur portée par la Communauté de communes** : début 2023, la Communauté de communes achète le bâtiment en vue de le réhabiliter et le structurer pour accueillir son pôle de ressources courant 2027.
- **Un lieu unique en centre-ville, rassemblant les services à la population de l'intercommunalité** (dont l'Espace France Services) : sur près de 1000 m², les habitants du territoire se verront offrir un service public de qualité et de proximité que ce soit pour être accompagnés dans leurs démarches, ou encore rencontrer les élus et leurs services.



Immeuble Duchasseint, futur pôle de ressources de la CC Entre Dore et Allier

© Romain Marchadier - Michel Combronde



Orientation 2

Jobs citoyens : création de fresques en graff dans le réfectoire de l'école à Crevant-Laveine (été 2024)

Conduire une politique enfance-jeunesse ambitieuse pour les 0-25 ans

CONTEXTE

En juin 2021, la Communauté de communes et ses communes ont signé leur première Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiale du Puy-de-Dôme, témoignant que les questions liées à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité sont une priorité majeure pour notre territoire. Par son approche globale du temps de l'enfant, le Projet Educatif de Territoire communautaire et sa déclinaison par commune complète et réaffirme les fondements du travail partenarial engagé au service du bien-être et de l'intérêt des enfants du territoire.

Depuis 2017, le Relais Petite Enfance regroupe une équipe d'éducatrices pour accueillir et accompagner chaque famille dans la recherche du mode garde le plus adapté à ses besoins et pour informer sur l'élaboration et l'évolution du contrat de travail entre le parent employeur et l'assistant maternel. Il favorise le développement des tout petits en offrant des temps d'éveil et de socialisation à travers la programmation d'activités et offre aux assistants maternels un lieu d'échanges, de rencontres et de de de professionnalisation.

Depuis septembre 2022, la Communauté de communes est en charge des accueils de loisirs de 6 communes (Culhat, Joze, Lezoux, Orléat, Moissat et Peschadaires). Les enfants de 3 à 14 ans peuvent être inscrits dans l'une de ces 6 structures, pendant les vacances scolaires et les mercredis avec une garantie d'accès aux enfants du territoire, des tarifs et une qualité de service harmonisés. Le SIGEP (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles Publiques) continue à gérer celui de Bort l'Etang. Des mini séjours sont proposés aux enfants et aux jeunes. Un accompagnement spécifique du public jeune et adolescent (12-25 ans) est déployé depuis 2022 sur toute l'intercommunalité.

ACTIONS

→ **Compléter l'offre déjà existante pour les 0-3 ans**

- Contribuer à adapter l'offre de garde individuelle et collective aux besoins du territoire
- Proposer un guichet unique petite enfance

→ **Garantir un accueil des 3-12 ans homogène et équitable dans les centres de loisirs du territoire**

→ **Accompagner les jeunes (12-25 ans) du territoire**

- Permettre aux 12-17 ans de se rencontrer et de créer un lien social
- Préparer les 16-25 ans à être le citoyen de demain en valorisant leur engagement sur le territoire
- Co-porter un service d'information jeunesse avec Billom Communauté

→ **Accompagner les parents**

- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Favoriser la possibilité aux parents de s'impliquer

Qu'en dit la CTG ?

- 330 places d'accueils en centres de loisirs les mercredis dont 148 places pour les moins de 6 ans
- 1735 jeunes de 15 à 24 ans soit 8.75% de la population CCEDA

FOCUS SUR

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

- **Un centre de loisirs spécifique** pour le public adolescents (12-14 ans)
- **Un accompagnateur dédié** au développement des projets individuels ou collectifs des jeunes. Avec pour objectif de créer de la synergie entre jeunes, il va à la rencontre des jeunes sur les communes Ex : Initiations sportives, Inter villages...
- Via le dispositif « promeneur du net », **un contact privilégié est noué avec les jeunes sur internet** et les réseaux sociaux
- **Forum annuel « 1 jeune 1 job »** organisé avec Billom communauté : animation préparée et animée par des jeunes du territoire (en 2024, 646 visiteurs dont 301 jeunes, 47 structures partenaires dont 82 professionnels)
- **Depuis l'été 2024, des jobs citoyens sont ouverts aux jeunes de 14 à 17 ans**, au cours desquels ils effectuent une action citoyenne sur les communes contre rémunération (Nettoyage des berges du Litroux, peinture de la ferronnerie de la Mairie de Vinzelles, Graff dans le réfectoire de l'école de Crevant Laveine, Visites anti canicule chez les aînés Lezoviens)



Orientation 3

Spectacle dans le cadre de la convention d'Education Artistique et Culturelle

Structurer et mailler la politique culturelle du territoire

CONTEXTE

Avec la Médiathèque intercommunale à Lezoux, et plus largement le Réseau des médiathèques, la Communauté de communes est soucieuse d'offrir en proximité une offre culturelle accessible au plus grand nombre. L'action culturelle exprimée par une programmation riche, éclectique et souvent hors les murs se traduit au travers de nombreux spectacles, concerts, conférences, expositions ou encore ateliers animés par les habitants.

Par son partenariat avec Ciné Parc depuis 2018, le territoire propose régulièrement des séances de cinéma et une offre cinématographique au plus près des habitants. La Communauté de communes concourt également en partenariat avec d'autres territoires à la mise en place d'une saison culturelle à destination du jeune public (Les Jeunes Pousses).

En s'engageant à la rentrée 2024, dans un conventionnement d'enseignement artistique et culturel (CTEAC), la Communauté de communes entend faciliter et renforcer l'accès à la culture pour tous les habitants du territoire, à commencer par les publics scolaires et ceux qui en sont empêchés (séniors dépendants et personnes en situation de handicap placées en établissement).

Le territoire présente une offre dense en matière d'événements culturels, dont l'audience dépasse souvent les frontières d'Entre Dore et Allier, que ce soit le festival Saint Jean de Rock (Saint Jean d'Heurs), le marché des potiers (Bort l'Etang), des Volcans et des Bulles (Lezoux) ou encore le Festival Couleur Automne (Orléat). L'ambition de la Communauté de communes est d'encourager et de soutenir ce dynamisme local.

ACTIONS

- **Recenser l'offre culturelle existante** et analyser la situation culturelle du territoire (état des lieux, perspectives)
- **Structurer l'offre culturelle intercommunale** en pérennisant la mise en place d'une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)
- **Mettre en place un dispositif permettant d'accompagner les initiatives culturelles locales**
- **Contribuer à développer l'offre cinématographique** via la Convention Ciné Parc
- **Maintenir une saison/offre culturelle à destination du jeune public et développer une saison tout public**
- **Poursuivre et développer l'accueil des événements culturels d'envergure sur notre territoire (comme Europavox) et développer les partenariats avec le Conseil Départemental notamment et les festivals d'envergure de la Région Auvergne Rhône-Alpes**

La Médiathèque Intercommunale, tiers-lieu culturel

Données 2024
Fréquentation : 110 000 personnes (9 000/mois)
Prêts réalisés : 180 000 prêts
Nombre d'actions/médiations culturelles : 510 (pour plus de 10 000 personnes touchées et sensibilisées)

FOCUS SUR

LA CONVENTION TERRITORIALE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CTEAC) - 2024-2029

Convention de partenariat signée pour une durée de 5 ans entre la Communauté de communes, l'Etat (DRAC et rectorat), le Conseil départemental et le Conseil Régional

La **thématique du VIVANT** guidera cette proposition culturelle et sera déclinée en 3 axes

- VOIR : Découvrir le vivant (spectacles, concert ...)
- FAIRE : Expérimenter et fabriquer le vivant (ateliers et animations)
- INTERPRETER : Comprendre le vivant (conférences, débats ...)

Une **offre culturelle dense** à destination :

- des enfants et des jeunes fréquentant les établissements scolaires du territoire
- les publics dits « empêchés », notamment les résidents des EHPAD et de ceux de l'ADAPEI
- et du grand public, fréquentant le Réseau des Médiathèques.

Une collaboration avec des compagnies, des artistes, des musiciens et des passionnés aux horizons divers afin de favoriser la transversalité, les échanges et le faire ensemble



20 TERRE DE JEUX 24

Orientation 4

Un module expérimental de glisse installé à côté de la médiathèque Entre Dore et Allier

Contribuer au soutien de la dynamique sportive en capitalisant sur le label Terre de Jeux

CONTEXTE

En choisissant d'être **labellisée « Terre de Jeux 2024 »** en 2022, la Communauté de communes a souhaité inscrire son territoire comme moteur dans la promotion de l'activité physique et sportive, pour le plus grand nombre. **L'ambition est de faire du sport, un vecteur de promotion du territoire.**

A ce jour, la Communauté de communes est compétente uniquement pour la construction, gestion et entretien des terrains de tennis situés à Lezoux.

Néanmoins, une quarantaine d'associations sportives s'investissent sur notre territoire, pour proposer une offre variée d'activités physique et sportives (football, pétanque, équitation, basket, tir à l'arc, danse, ...). Les communes sont dotées d'équipements sportifs divers, dont la grande majorité reste pour le moment réservée à des publics de licenciés ou lors de pratiques encadrées.

Suite au travail participatif engagé avec les habitants et acteurs du territoire autour des équipements sportifs de demain, la Communauté de communes a l'ambition de disposer d'un véritable espace ouvert qui puisse être un lieu de rencontre pour toutes les générations tout en permettant la pratique d'activités sportives et de loisirs autour des sports urbains.

Qu'en dit le dernier recensement des équipements sportifs présents sur Entre Dore et Allier (2023) ?

Près de 50 équipements répartis sur les 14 communes, dont 10 structures dédiées à l'équitation, 10 terrains de football, 7 terrains de pétanque, 7 courts de tennis, 3 salles multisport

Plus de 40 associations sportives impliquées

FOCUS SUR

LE FUTUR ESPACE DE GLISSE INTERCOMMUNAL, DÉDIÉ AUX SPORTS URBAINS

ACTIONS

- **Implanter un équipement sportif structurant** dédié aux sports urbains au cœur du territoire
- **Contribuer au déploiement d'équipements sportifs complémentaires et diversifiés** sur les communes volontaires
- **Proposer des animations à destination du grand public et des publics spécifiques** (jeunes, séniors, personnes en situation de handicap) **autour des valeurs du sport sur le territoire**
- **Soutenir les associations sportives du territoire dans leurs missions d'animation de la dynamique sportive intercommunale** (via des dispositifs type appels à projets)
- **Développer une manifestation sportive d'envergure et fédératrice à l'échelle intercommunale** en partenariat avec les communes et les associations sportives.

- **Un projet contributif** : né d'une démarche participative associant jeunes, familles, techniciens et élus dans l'objectif de concevoir l'équipement le plus fédérateur à intégrer dans l'espace public.

→ A permis d'expérimenter, depuis 2023, **un module de glisse installé à côté de la Médiathèque intercommunale** (rampe de 10m de long). Il a été réalisé en bois par une entreprise locale et en matière recyclée (wasterial de pneus) pour les revêtements extérieurs.

- **Un futur équipement polyvalent et ouvert à tous** : Conçu comme un espace de loisirs sportifs ouvert à tous (pratiquants, familles, visiteurs, curieux...), offrant aux utilisateurs la possibilité d'une pratique polyvalente, allant d'un niveau débutant à confirmé, des disciplines de glisse urbaine (skateboard, trottinette, roller ou BMX).
- Un futur équipement, **lieu de découvertes et d'initiations sportives encadrées**, lors de temps dédiés avec l'appui d'associations, des partenaires, des établissements scolaires et des services périscolaires du territoire.
- Un déploiement à travers des **modules et/ou aménagements complémentaires** à co-construire avec les communes du territoire.



Orientation 5

L'espace France Services Entre Dore et Allier à Lezoux

Déployer une politique sociale et solidaire à l'échelle du territoire

CONTEXTE

Afin de répondre à une demande croissante d'accompagnements des habitants, de plus en plus confrontés à la fracture numérique, la Communauté de communes a mis en place 2 services :

- L'Espace France Services dédié à l'accompagnement des usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives et numériques du quotidien,
- Le conseiller numérique, dédié accompagnement des usagers dans la prise en main des outils numériques, afin de les conduire vers l'autonomie.

Ce sont près d'une quinzaine de partenaires, qui chaque semaine ou chaque mois, proposent des permanences spécifiques pour recevoir en proximité (France services ou médiathèque intercommunale) les habitants (Mission locale, Défenseur des droits, Renov'actions 63, ADIL, ...).

L'agrément Espace de Vie Sociale, accordé par la CAF du Puy de Dôme, en juillet 2024, au Réseau des Médiathèques, souligne l'investissement des bénévoles, des partenaires associatifs comme professionnels et des équipes pour déployer des actions qui contribuent à la cohésion sociale.

La Communauté de communes franchit une nouvelle étape en prenant la compétence sociale d'intérêt communautaire en 2024 et souhaite enrichir son partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, chef de file de l'action sociale.

ACTIONS

- Conduire une Analyse des Besoins Sociaux à l'échelle intercommunale en vue de la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Favoriser l'implication citoyenne et le vivre ensemble en mettant en œuvre l'Espace de Vie Sociale porté par le Réseau des Médiathèques
- Assurer le déploiement des services intercommunaux dédiés à l'accompagnement des publics fragilisés par la fracture sociale et numérique (France services et Conseiller numérique)
- Proposer une stratégie intercommunale pour renforcer l'offre de logements d'urgence
- Réfléchir sur la mise en place d'une politique de santé à l'échelle intercommunale (notamment la santé mentale)
- Formaliser un partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Qu'en dit la fréquentation de nos services ?

France services : 10 000 accompagnements fin 2024

Conseiller numérique : Plus de 500 accompagnements par an depuis 2022

FOCUS SUR



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, AGRÉÉ ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Qu'est-ce qu'un EVS ?

Agrément accordé par la CAF à un projet porté par une structure qui donne une place centrale à la participation des habitants de la conception de l'action à son évaluation.

Pourquoi agréer le Réseau des Médiathèques ?

- Une implication des habitants dès l'émergence du Réseau
- Un lieu incubateur des initiatives locales portées par les bénévoles
- Un lieu catalyseur des besoins du territoire en matière de lien social

Un projet décliné en 3 axes

- « Aller vers » et « faire venir » tous les publics
- Développer et animer des lieux de sociabilité sur le territoire
- Coordonner les acteurs intervenants sur le territoire (se connaître et co-construire)



Événement « Aux livres les petits »



Parc d'activités Entre Dore et Allier



UN TERRITOIRE QUI CONFORTE SON ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET SA VOCATION INDUSTRIELLE

- 1 >** Poursuivre la valorisation des zones d'activités existantes, reconquérir et valoriser les friches
- 2 >** Promouvoir une offre foncière adaptée en misant en priorité sur le Parc d'Activités Intercommunal
- 3 >** Préserver et renforcer l'offre de commerces et services de proximité à l'échelle intercommunale
- 4 >** Contribuer à soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire



Vue aérienne de la Zone Industrielle Hautes Technologies à Peschadoires

Orientation 1

Poursuivre la valorisation des zones d'activités existantes, reconquérir et valoriser les friches

CONTEXTE

Depuis sa création, la Communauté de communes a pour priorité de veiller à l'attractivité économique de son territoire, en facilitant l'implantation de nouvelles activités (ou leur reprise) et en garantissant leur ancrage par un accompagnement des activités existantes.

Elle gère et entretient 3 zones d'activités sur son territoire : la Zone Industrielle Les Hautes (Lezoux – 6.3ha), la Zone d'activités Le Bournat (Orléat – 6.2 ha) et la Zone Industrielle Hautes Technologies (Peschadoires – 5.2 ha). Ces zones relativement anciennes sont complètes. La Communauté de communes soutient le développement et le rayonnement de ces zones en s'engageant depuis 2023 dans un large programme de requalification pour rendre les zones plus agréables et fonctionnelles. Elle réfléchit également à de futures extensions, afin de conforter le développement du tissu artisanal local (développement endogène) et l'accueil de nouvelles entreprises porteuses d'emplois.

Le nombre de friches s'est réduit à un (friche Fusium à l'entrée de Lezoux), deux sites sont en cours de résorption (friche Fontex, Kitachrome) et une a été détruite (laiterie Garmy à Orléat). Sur ce sujet, la CCEDA travaille de concert avec la société ALARA Dépollution pour la remise sur le marché à moyen terme de 3 ha destinés à l'accueil d'entreprises artisanales.

ACTIONS

- **Soutenir et accompagner les porteurs de projets privés dans leur projet de reconversion des friches industrielles et artisanales**
- **Extension de la ZI Les Hautes avec acquisition des parcelles classées en zone UJ afin de favoriser l'accueil d'entreprises artisanales et de maîtriser le foncier à vocation économique**

Les zones d'activités et zones industrielles en chiffres

ZI les Hautes : 14 entreprises – 90 emplois

ZA le Bournat : 7 entreprises – 52 emplois

ZI Hautes Technologies : 11 entreprises – 322 emplois

A noter : Entre Dore et Allier : 1 200 entreprises pour 4 300 emplois

FOCUS SUR

LE PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DES ZONES D'ACTIVITÉS

- Des travaux privilégiant une approche environnementale de l'urbanisme : en développant notamment les mobilités douces et en recherchant l'intégration paysagère des bâtiments
- **2023 : ZI Les Hautes avec un programme de travaux de 528 000 € HT** (soutien du Conseil départemental et de l'Etat) : réfection complète de la voirie, traitement des eaux pluviales, création d'un cheminement piétonnier, engazonnement des espaces verts le long de la voirie.



Parc d'activités intercommunal Entre Dore et Allier

Orientation 2

Promouvoir une offre foncière adaptée en misant en priorité sur le Parc d'Activités Intercommunal Entre Dore et Allier

CONTEXTE

Créé en 2009, le Parc d'Activité Intercommunal Entre Dore et Allier (PAI) se situe sur les communes de Lezoux et Orléat, aménagé sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), il s'étend sur 53 hectares, compte en 2024 15 entreprises, près de 600 salariés et vient d'être labellisé PAIR (Parc d'Activités d'Intérêt Régional) par la Région Auvergne Rhône Alpes.

L'aménagement du parc a été imaginé dans le respect de la démarche environnementale Palme, une démarche qualitative qui a guidé l'aménagement du PAI de sa conception à la commercialisation des terrains aujourd'hui en cours. Les travaux de construction d'une nouvelle usine du groupe ambertois OMERIN ont débuté à l'automne 2024 sur une parcelle de 7 ha créant dans un premier temps une centaine d'emplois. La communauté de communes a pour projet d'étendre son parc à l'est sur une emprise de 30 ha de manière à poursuivre l'accueil de nouvelles entreprises industrielles sur le territoire.

Animée par la CCI du Puy-de-Dôme, une pépinière, tremplin pour les entreprises, est située à l'entrée du parc. Elle accueille des entreprises de production en devenir afin qu'elles puissent se développer et le cas échéant s'implanter plus durablement sur le territoire.

ACTIONS

- **Réaliser l'extension du Parc d'Activités Entre Dore et Allier** en repensant le modèle de commercialisation des terrains afin de conserver une maîtrise foncière des terrains d'une part, et en garantissant une démarche environnementale qualitative.
- **Développer une offre de services complémentaire** à destination des entreprises et salariés renforçant l'attractivité de la ZAC.

Le Parc d'Activités EDA en chiffres

- 53 ha sur 2 communes
- 1 800 m² d'immobilier productif
- 20 ha vendus en 15 ans
- 6 ha d'espaces boisés
- 1 espace d'activités connecté (A89, centre-ville Lezoux, desserte Transports en Commun, Fibre Optique)

FOCUS SUR

UN PARC D'ACTIVITÉS LABELISÉ (Programme d'Actions Labelisées pour la Maîtrise de l'Environnement)



Label obtenu en 2006 :

la démarche Palme élaborée en 2006 et traduite en Charte en 2009, s'appuie sur 6 objectifs :

- Gérer le potentiel économique du Parc dans la durée au service d'un développement équilibré du territoire ;
- Donner au site une qualité paysagère de haut niveau (gestion des eaux pluviales par un système de noues paysagères, création d'un cheminement piétonnier)
- Gérer les eaux pluviales, potables et usées
- Réduire les déchets d'activités, les pollutions et les risques
- Optimiser les items relatifs à l'énergie
- Réaliser un chantier d'aménagement à faibles impacts (élaboration d'une charte chantier à faibles nuisances)



Rue du Maréchal Leclerc à Lezoux

Orientation 3

Préserver et renforcer l'offre de commerces et services de proximité à l'échelle intercommunale

CONTEXTE

Afin de maintenir un territoire vivant et attractif, la Communauté de communes est engagée aux côtés des acteurs du tissu commercial et artisanal des communes, principalement ceux implantés dans les centres- bourg.

Depuis 2018, la Communauté de communes a lancé un programme de soutien à l'économie de proximité, construit sur 2 axes :

- Une **aide financière aux Très Petites Entreprises (TPE) du commerce et de l'artisanat avec point de vente** sous forme de subventions d'investissement (en partenariat avec le Conseil Régional)
- Un **programme de marketing collectif visant à promouvoir l'offre commerciale et artisanale**, les savoir-faire, à inciter à une consommation locale à travers différentes actions de communication collective (site web dédié et newsletter, évènementiel avec la Journée nationale du commerce de proximité (7ème édition en 2024), kits de communication remis aux commerçants)

Avec un accompagnement au plus proche du terrain via la **démarche « Soutenons nos commerces »**, la Communauté de communes est vigilante à maintenir une offre de proximité riche et diversifiée tout en contribuant à la création d'une synergie entre les acteurs.

ACTIONS

- **Poursuivre la valorisation des commerces de proximité par une politique de marketing commercial et la mise en œuvre d'opérations dédiées (JNCP, reportage photos, newsletter, etc)**
- **Encourager l'installation de nouveaux commerces par l'aide financière aux TPE avec point de vente et la modernisation de l'appareil commercial existant**
- **Maintenir le partenariat et la mise en synergie des commerçants du territoire**
- **Créer et animer un observatoire local du commerce**
- **Réfléchir à la mise en place d'une boutique à l'essai ou boutique éphémère**
- **Encourager la remise sur le marché de locaux commerciaux vacants**

FOCUS SUR

LES AIDES FINANCIÈRES À L'INVESTISSEMENT

- **Objectif** : soutenir les TPE du commerce et de l'artisanat avec point de vente qui créent, reprennent ou développent une activité avec point de vente dans les centres-bourg
- **Montant** : Pour les projets dont le montant des dépenses éligibles est compris entre 10 000€ et 50 000€ HT, taux d'aide de 20% de la CCEDA et 20% Région (subvention plancher 2000€ et plafond 10 000€). Pour les projets dont le montant des dépenses éligibles est compris entre 5 000€ HT et inférieurs à 10 000€ HT, seule l'aide de la CCEDA peut-être sollicitée à hauteur de 20%
- **Nombre de dossiers depuis 2018** : 36 dossiers de demandes d'aide aux commerces avec point de vente déposés pour près de 1,2 Md'€ HT de travaux engagés. Sur 2024, 5 dossiers déposés pour un montant de 141 127€ de travaux et un montant d'aide CCEDA de 27 700€ (boucherie, boulangerie, équipement de la personne).

Qu'en dit l'observatoire du commerce ?

chiffres 2024

120 commerces de proximité avec point de vente dont 64 à Lezoux

- 67 répondants à l'enquête
- 78 % sont optimistes quant à l'avenir de leur secteur commercial
- 88% des répondants observent une stabilité, voire une augmentation du nombre de leurs clients
- 95% sont satisfaits de l'emplacement de leur local



Rencontre des Elus et Entreprises au musée départemental de la Céramique

Orientation 4

Contribuer à soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire (TPE*, PME*, ETI*, Porteurs de Projets)

* TPE - Très Petites Entreprises, PME- Petites et Moyennes entreprises, ETI - Entreprises de taille intermédiaire

CONTEXTE

Desservie par l'autoroute A89, la Communauté de Communes bénéficie d'une situation privilégiée à l'interface de la métropole Clermontoise et le pôle urbain de Thiers. Avec 1200 entreprises pour 4300 emplois, composées majoritairement de Très Petites Entreprises et Petites et Moyennes Entreprises à taille humaine mais également d'entreprises industrielles d'envergure, le territoire confirme son dynamisme économique.

La Communauté de communes contribue à mettre en synergie les acteurs économiques, en organisant régulièrement des temps de rencontre et de dialogue avec les élus du territoire (groupe de travail élus / commerces depuis 2017, rencontre élus/entreprises depuis 2021 et Up Héros en lien avec l'association Marque Auvergne depuis 2023). Depuis 2019, elle est engagée également aux côtés de Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois-Forez et Loire Forez agglomération, dans le programme de reconquête industrielle «Territoires d'industrie ».

Depuis 2021, deux rencontres annuelles sont organisées entre les élus de la CCEDA et les entreprises du territoire. L'objectif est d'institutionnaliser un dialogue régulier, de faire partager de l'information et d'apporter un éclairage sur des sujets variés (RH, transition énergétique, gestion de l'eau, attractivité territoriale). Au-delà, elles permettent de favoriser l'interconnaissance entre entreprises et de créer une dynamique de réseau.

ACTIONS

- **Mettre en synergie les entreprises du territoire en poursuivant les temps d'interconnaissance et de dialogue** (groupes de travail, rencontre élus/ entreprises, Up Héros ...)
- **Contribuer à faire connaître et valoriser les métiers et compétences du secteur industriel** grâce au plan d'actions TILTAM
- **Faciliter l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire** (ou la reprise d'activité) en accompagnant les porteurs de projet
- **Poursuivre le partenariat avec l'ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)

Qu'en dit l'état des lieux Territoires d'industrie ?

Chiffre état des lieux Tiltam réalisé en 2022

- 1 500 établissements industriels,
- 37% emploi salarié dans l'industrie
- Principales filières : Plasturgie, métallurgie, IAA

FOCUS SUR

TILTAM >



Stratégie de reconquête industrielle portée à l'échelle de 4 EPCI (Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez et Loire Forez agglomération) – engagée dans la phase 2 (2023-2026)

- **Objectifs** : Proposer des actions en faveur de la promotion des métiers de l'industrie et de la transition écologique des procédés industriels
- **Axes de travail**
 - > le recrutement et les compétences : organisation de nouvelles actions d'escape game « Et toi, c'est quoi ton métier ? », le soutien à l'organisation et au financement de projets locaux (job dating, forum des métiers, etc.)
- **Exemple d'actions menées**
 - > La série d'escape game des métiers de l'industrie auprès de collégiens, lycéens et chercheurs d'emploi du territoire (800 personnes touchées en 2023)
 - > Animation de séminaires « Fabrique Prospective » dans le cadre d'une sélection de 8 Territoires d'Industrie par l'Agence Nationale de Cohésion du Territoire parmi les 183 existants.



UN TERRITOIRE QUI AMÉNAGE DE MANIÈRE RESPONSABLE

- 1 > Conduire une politique en matière d'habitat favorisant les parcours résidentiels
- 2 > Faciliter la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé existant
- 3 > Promouvoir des solutions durables de mobilité
- 4 > Accompagner le territoire dans la transition énergétique



Le centre-bourg d'Orléat

Orientation 1

Conduire une politique en matière d'habitat favorisant les parcours résidentiels

CONTEXTE

En s'engageant à élaborer un plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale en 2021, la Communauté de communes a choisi de promouvoir une politique globale et cohérente de l'aménagement de son territoire. La politique de l'habitat est traduite dans le Programme d'Orientations et d'Actions (POA). Ce dernier a pour objectif de proposer des orientations stratégiques déclinées en plan d'actions apportant des réponses aux besoins en logement et en hébergement, aux besoins des publics spécifiques et des améliorations de la mixité sociale.

Les élus souhaitent consolider l'attractivité résidentielle en veillant à maintenir une organisation spatiale équilibrée et solidaire et en s'appuyant sur l'armature territoriale du SCoT qui distingue un pôle relais (la ville-centre de Lezoux), deux pôles de proximité (Peschadoires et Orléat) et 11 communes rurales ou périurbaines. Plus concrètement, il est envisagé de poursuivre l'accueil de nouveaux habitants en se fixant le cap d'atteindre 22 500 habitants à l'horizon 2032 (+ 2700 habitants supplémentaires attendus en 12 ans). L'attention est portée sur le parcours résidentiel permettant à chacun de trouver une solution adaptée pour se loger sur le territoire : aussi, le développement du parc locatif et social sera encouragé, tout comme l'adaptation des logements ou l'offre de solutions temporaires d'hébergement.

ACTIONS

- **Contribuer à la production du logement neuf** en suivant les dynamiques de production et en accompagnant les communes dans la réalisation des projets
- **Mettre en place une veille foncière et immobilière et constituer le cas échéant, des réserves foncières** en vue de la réalisation d'opérations d'acquisition-amélioration ou d'opérations de construction de logements
- **Encourager le développement du parc locatif**, notamment par la mobilisation du parc ancien et le soutien à la rénovation des logements communaux
- **Soutenir le développement du parc social**, par la poursuite de la garantie des emprunts en faveur des bailleurs sociaux et la mise en œuvre d'une politique foncière attractive (apport du foncier ou minoration des coûts)
- **Développer des projets d'habitat adaptés aux seniors en accompagnant les projets des communes**
- **Faciliter l'adaptation des logements aux situations de handicap et de perte d'autonomie** (en s'appuyant sur les dispositifs existants comme Ma Prime Adapt')
- **Créer une offre locale d'hébergement temporaire cohérente avec les besoins du territoire**
- **Poursuivre le développement de l'offre de terrains locatifs publics pour l'habitat des Gens du voyage et résoudre les situations d'habitat informel**

Qu'en disent les objectifs du Programme d'Orientations et d'Actions sur les 6 prochaines années ?

- Accueillir 1350 habitants sur le territoire
- Produire 823 logements neufs
- Produire 200 logements locatifs (aujourd'hui, 19% du parc de résidences principales)
- Produire 100 logements sociaux (aujourd'hui, 3,5% du parc de résidences principales)
- Créer 4 terrains familiaux locatifs (cf Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage)

FOCUS SUR

L'HABITAT SOCIAL

- Nombre de logements locatifs sociaux sur la CC : 281 logements (dont 65% sur Lezoux) soit 3,5% du parc de résidences principales
- Parc social réparti entre 2 bailleurs : l'Ophis 63 et Auvergne Habitat
- Parc social majoritairement constitué de logements individuels (56%), de taille moyenne (76% de T3-T4)
- Une tension forte sur la demande : 1 attribution pour 5 demandes (en 2021)
- Garantie d'emprunt par la Communauté de communes : à hauteur de 50% des emprunts liés à l'acquisition du foncier et aux travaux nécessaires à la production de logements sociaux, en complément de la garantie du Département du Puy-de-Dôme, garant également à hauteur de 50% des emprunts, permettant une garantie à 100% des emprunts liés à la production des logements sociaux (ou 100% en cas contraire).



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dans le centre-ville de Lezoux

Orientation 2

Faciliter la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé existant

CONTEXTE

Notre territoire compte plus de 9000 logements privés, dont 92% sont des maisons individuelles occupées par leurs propriétaires. 18% du parc privé serait constitué de logement très énergivores (étiquettes G et F). Le parc de logements potentiellement dégradés (3%) est relativement faible, mais se concentre dans les bourgs, notamment celui de Lezoux. Le constat est le même pour les logements vacants.

Depuis 2019, la Communauté de communes, engagée à travers le dispositif du Programme d'Intérêt Général départemental, abonde aux aides de l'ANAH en matière de rénovation énergétique et d'adaptation à l'autonomie. Chaque semaine, un conseiller Rénov'actions 63 assure des permanences sur le territoire pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation.

Dès 2024, la Communauté de communes structure et renforce son soutien financier et technique en faveur de la rénovation du bâti ancien à l'échelle de l'intercommunalité. Elle signe également sa 1ère Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, en ciblant le centre ancien de Lezoux.

ACTIONS

- **Conduire une stratégie pour contribuer à la mobilisation des logements vacants**
- **Renforcer les aides financières aux ménages pour encourager la rénovation du bâti ancien sur tout le territoire**
Le renforcement des abondements aux aides de l'ANAH
La création de nouvelles aides pour les propriétaires (rénovation de façades, réfection de toitures et prime à la sortie de vacance)
- **Accompagner la lutte contre l'habitat indigne ou dégradé, via les dispositifs programmés en vigueur sur le territoire**
- **Proposer une ingénierie locale au service des ménages et des communes membres**
L'accompagnement via les services de Rénov'actions 63 et ceux du Programme d'Intérêt Général / dénommé PACTE territorial dès 2025
L'accompagnement via l'opérateur de l'OPAH-RU pour les propriétaires bailleurs et occupants du périmètre et la commune concernée.

Qu'en dit le PCAET ?

Un objectif de rénovation de 20% du parc de logements soit 1800 logements d'ici 2030 (soit 300/an)

FOCUS SUR

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (AVEC UN VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN)

- **Convention tripartite d'une durée de 5 ans (2024-2029)** signée entre l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), la Communauté de communes et la commune de Lezoux.
- Objectif quantitatif de **90 logements** sur le périmètre du centre ancien de Lezoux.
- Une réduction du reste à charge des ménages soutenus par des **aides aux travaux renforcés** :
> ANAH : 2 370 000 €
> Communauté de communes : 422 000 €
> Commune Lezoux : 200 000 €
- Un **accompagnement renforcé** des ménages via un opérateur dédié, pris en charge par l'ANAH et la Communauté de communes
- Une réflexion engagée pour la mise en place de **mesures coercitives** pour les biens laissés vacants



Orientation 3

Des aménagements cyclables aux abords du collège Georges Onslow

Promouvoir des solutions durables de mobilité

CONTEXTE

La mobilité, qui constitue un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire, représente plus de la moitié des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, lié notamment à une part majoritaire de la voiture individuelle. La compétence mobilité est partagée entre le Syndicat mixte des transports urbains thiernois (SMTUT) sur certaines communes et la Région Auvergne Rhône Alpes sur l'ensemble du territoire, avec qui la Communauté de communes a fait le choix en 2021 de conventionner pour la mise en œuvre de la compétence.

Faire évoluer les pratiques de déplacements a été retenu comme l'un des enjeux phare du PCAET et a déjà trouvé certaines déclinaisons opérationnelles à travers le Schéma directeur cyclable (adopté en décembre 2023), ou encore via l'étude sur l'opportunité de déploiement d'un Transport à la Demande prévue en 2025.

De par sa taille « modeste » et son relief peu vallonné, riche d'un réseau dense de chemins, et du passage de la future Via Allier, mais aussi par son attractivité économique et résidentielle grandissante, le territoire présente autant d'opportunités pour encourager le recours aux mobilités alternatives à la voiture individuelle via le développement de la mobilité douce et partagée.

ACTIONS

→ **Mailler le territoire par des aménagements cyclables permettant de renforcer la pratique des déplacements à vélo et autres modalités douces**

- > Mailler l'axe structurant ouest/est en reliant la Dore à l'Allier par des aménagements cyclables passant par l'aménagement en site propre de la voie romaine
- > Réaliser un axe Nord/Sud et des boucles à proximité de la via allier

→ **Développer le recours au covoiturage** en contribuant à l'implantation d'une aire de covoiturage à proximité de la sortie d'autoroute (Lezoux)

→ **Mettre en place un service de transport à la demande à l'échelle intercommunale**

→ **Renouveler le parc de véhicules de l'intercommunalité par des véhicules électriques**

Qu'en dit le PCAET ?

Fort du constat d'une omniprésence de la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail, l'objectif est fixé à 4% de part modale dédiés « modes doux » d'ici 2030.

Soucieux d'apaiser la circulation dans les centres-bourg, des aménagements de voirie soucieux de la mobilité piétonne (par exemple, zone 30 et zone de rencontre) seront privilégiés (cf programme d'actions Petites Villes de Demain à Lezoux).



LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (SERVICE MOBIVÉLO)

En partenariat avec le SMTUT

- Location d'un Vélo à Assistance Electrique (VTT ou VTC) pour une durée d'une semaine, un mois ou 3 mois
- Service accessible aux habitants du territoire et actifs non résidents sur le territoire de plus de 16 ans
- Réservations à la Maison de la Mobilité (Thiers) ou plateforme en ligne
- Lieu de retrait : Thiers ou lors de la permanence mensuelle de la Maison de la Mobilité à l'Espace France Services (Lezoux)
- Permanence mensuelle de la Maison de la Mobilité à l'Espace France Services



Orientation 4

Des centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics

Accompagner le territoire dans la transition énergétique

CONTEXTE

Les efforts en faveur de la transition énergétique sont un levier à la fois économique et social pour l'ensemble du territoire, au travers duquel la collectivité devra faire preuve d'exemplarité. En adhérant à l'ADUHME depuis 2021, la Communauté de commune fait bénéficier l'ensemble des communes d'une expertise, leur permettant d'être accompagnées dans la réalisation de leurs projets de transition énergétique et notamment la rénovation du bâti public.

Les énergies renouvelables permettent de diminuer la dépendance du territoire aux énergies fossiles tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées. En engageant l'opération Solaire Dôme avec l'appui de l'ADUHME et le soutien financier du département : groupement de commande pour l'installation de centrales photovoltaïques en toitures des bâtiments communautaires et communaux, la CCEDA accompagne l'exemplarité publique. Enfin, la CCEDA consciente de la nécessité de concilier cette transition avec la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et dans le cadre du PLUi-H et de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (APER 2023), elle a accompagné les communes dans la définition de zones d'accélération des ENR (énergies renouvelables) en 2024.

La CCEDA accompagnera également les particuliers, aussi bien dans la réduction de leurs consommations énergétiques que dans leurs projets de recourir à des énergies renouvelables.

ACTIONS

→ **Adopter et promouvoir une politique de sobriété énergétique**

→ **Coordonner l'opération Solaire Dôme (avec l'ADUHME)** à travers le déploiement de solaire photovoltaïques sur le patrimoine bâti public du territoire

→ **Accompagner le déploiement des projets d'énergie renouvelable** en respectant les espaces naturels et agricoles et en privilégiant les sites dégradés

Qu'en dit le PCAET ?

L'objectif est d'augmenter la production des énergies renouvelables (Enr) en passant de 25GWh par an en 2020 à 61GWh en 2030 (cf axe consommer et produire durablement)

FOCUS SUR

LE PROGRAMME SOLAIRE DÔME

- Opération portée par l'ADUHME sur le Département du Puy de Dôme, consistant en l'implantation de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics, d'une puissance de 9 kWc, avec vente totale ou autoconsommation de la production électrique,
- Constitution en 2023 par la Communauté de communes d'un groupement de commandes avec les communes intéressées : marché de travaux pour l'installation, l'entretien et la maintenance des centrales photovoltaïques
- Soutien du Conseil départemental à hauteur de 5000 € par commune
- Début des installations en 2024
- 25 bâtiments publics prévisionnels couverts sur 10 communes et la CCEDA.





L'Allier vue du Ciel à Crevant-Laveine



UN TERRITOIRE QUI PRESERVE ET VALORISE SES RESSOURCES

- 1 > Préserver les espaces naturels et la biodiversité
- 2 > Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion durable et optimale
- 3 > Valoriser et animer le patrimoine identitaire culturel et environnemental du territoire



Orientalion 1

Les dunes des Girauds-Faures à Orléat vues du ciel

Préserver les espaces naturels et la biodiversité

CONTEXTE

Depuis fin 2021, La Communauté de communes est compétente en matière de « protection et mise en valeur de l'environnement ». Elle a traduit cette ambition de préservation à travers les actions de l'axe 5 de son Plan Climat « protéger les espaces naturels et aquatiques » et la vigilance apportée à chaque étape de l'élaboration du PLUIH.

Notre territoire présente des enjeux de protection forts avec des espaces naturels protégés et d'autres à protéger dans le cadre de la Stratégie Aire Protégée 2030. La préservation de ces milieux et leur renforcement (plantation de haies, désimperméabilisation des sols), présente le double intérêt majeur, d'atténuer (stockage carbone) et de s'adapter au changement climatique (îlots de fraîcheur, préservation de la biodiversité). Depuis plusieurs années, la Communauté de communes s'engage notamment sur la préservation d'un site naturel rare et menacé : les Dunes des Girauds-Faures en lien avec la commune d'Orléat. Le projet de classement en Espace Naturel Sensible est en cours de discussion avec le Conseil départemental, afin de permettre une meilleure protection et valorisation de ce site exceptionnel.

Qu'en dit le PCAET ?

- Un stock carbone de 7000 kt équivalent CO2 soit 45 % des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire.
- Des espaces sous protection supra-communautaire en gestion par le Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF) et le Conservatoire des espaces naturels (CEN)
- 3 zones Natures 2000 (Confluence Dore Allier, Plaine des Varennes et Dore et Affluents)

FOCUS SUR

ACTIONS

- **Renforcer la préservation des espaces naturels et de la faune et flore locale**
 - > Préserver les espaces protégés identifiés
 - > Recenser et étudier les espaces naturels supplémentaires à protéger sur le territoire
 - > Multiplier les espaces d'accueil de la faune
- **Définir une cartographie des espaces à protéger et mettre en place une véritable stratégie de valorisation**
- **Sensibiliser sur la protection de la nature et valoriser le patrimoine naturel**
- **Contribuer à la préservation des trames vertes, bleues et noires sur le territoire aux côtés des communes, via le PLUI-H**

LES DUNES DES GIRAUD-FAURES (ORLÉAT)

Confluence entre l'Allier et la Dore il y'a plus de 20 millions d'années : milieu de dunes fossiles présentant une végétation semblable à celle des dunes du littoral atlantique

- **Un site avec une riche biodiversité** : Pelouses à Corynéphore, habitat naturel rare et d'intérêt européen ; population d'hyménoptères prédateurs ; site de nidification du guépier d'Europe (oiseau)
- **Un site menacé** : avec le recul des surfaces cultivées et l'abandon de l'entretien, les dunes se sont progressivement embroussaillées puis boisées, avec le développement de ronces, genets et pins
- **Un site préservé** : mise en place d'éco-pâturage et opérations de débroussaillage du site
- **Un site valorisé** : sensibilisation du grand public par des opération dédiées

Classées Natura 2000, les Dunes pourraient être labellisées Espace Naturel Sensible d'initiative locale par le Conseil départemental avec l'objectif de renforcer la gestion écologique du site et sa valorisation



Orientalion 2

La rivière Dore sur la Communauté de communes

Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion durable et optimale

CONTEXTE

Élément indispensable à notre vie, l'eau est une ressource que nous nous devons de préserver, mais également de maîtriser. Pour répondre à ces objectifs, et depuis la loi NOTRe, les intercommunalités sont dotées de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).

Situé sur le périmètre de plusieurs bassins versants (Allier, Dore, Litroux-Jauron), notre territoire est le témoin de la fragilité de la ressource en eau, que ce soit sur la qualité et de la quantité. Il est de notre devoir de veiller à la préservation de cette ressource et de veiller à sécuriser les populations face aux risques d'inondation. Notre rôle est aussi d'informer et d'alerter nos habitants sur les enjeux liés à la gestion de la ressource eau.

La Communauté de communes a délégué la compétence « eau potable » à deux syndicats intercommunaux qui gèrent l'adduction d'eau sur les 14 communes de la CCEDA.

Concernant l'assainissement, la prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires liés à des installations défectueuses, obsolètes ou mal entretenues est incontournable, à la fois pour des questions de santé publique et de qualité des eaux et plus globalement pour la préservation de notre environnement. Il est nécessaire de sensibiliser et communiquer sur les enjeux liés à l'eau, auprès de tous les publics (scolaire, agriculteurs, grand public...). Aussi, et depuis 2016, la CCEDA exerce la compétence de suivi des installations non collectives. Quant à l'assainissement collectif, une étude préparatoire au transfert de compétence a été conduite. Son objectif est de mutualiser les moyens pour une meilleure efficacité au service des communes volontaires.

ACTIONS

- **Préserver nos ressources en eau et sensibiliser le public à travers la mise en oeuvre des contrats territoriaux de rivière**
- **Cartographier et préserver les zones humides du territoire**
- **Assurer le déploiement du transfert de la compétence assainissement collectif pour les communes membres volontaires**

Qu'en dit le service assainissement non collectif ?

- 2 328 assainissements non collectifs individuels sur le territoire
- 11/13 communes contrôlées entièrement (campagne en cours depuis 2017)
- environ 5% de cas d'absence d'installation

FOCUS SUR

CONTRATS TERRITORIAUX DE RIVIÈRE

- Val d'Allier alluvial (Etablissement public Loire) 2023-2025
- Bassin versant de la Dore (PNR Livradois-Forez) 2020-2025
- Bassins versants du Litroux-Jauron (gestion CCEDA et Billom Communauté) 2023-2028

Actions mises en place sur la qualité de l'eau, la restauration de la morphologie des cours d'eau, de la continuité écologique et de la préservation de la biodiversité aquatique et des zones humides.



Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Culhat

Orientation 3

Valoriser et animer le patrimoine identitaire culturel et environnemental du territoire

CONTEXTE

Situé au nord-ouest du Parc naturel régional Livradois Forez, le territoire possède une identité patrimoniale forte, une richesse archéologique, ainsi que des sites environnementaux et patrimoniaux incontournables : dunes continentales des Girauds-Faures, sources de Médagues, Puy de Courcourt et autres sites avec faune et flore d'intérêt remarquable.

La diversité du petit patrimoine (fours, lavoirs, croix, ...) répartie sur nos communes, dont les derniers recensements font état de 396 éléments sont autant d'invitation à parcourir notre territoire. Petit patrimoine, que chacun, découvre ou redécouvre au détour de l'un des 17 circuits balisés de randonnées du Topoguide dédié, et nombreux encore qui mériteraient d'être valorisés, ils témoignent du passé et de la richesse de nos communes. Le Musée départemental de la céramique, implanté à Lezoux, et la présence de nombreux artisans céramistes exerçant leur activité sur les communes d'Entre Dore et Allier perdurent ainsi les savoir-faire locaux et tracent un lien avec demain.

En complément de l'offre portée par la Maison du Tourisme du Livradois-Forez (délégitaire de la compétence en matière de promotion du tourisme), l'ambition de la Communauté de communes est de faire connaître les spécificités patrimoniales et culturelles de chacune de ses communes en renforçant l'attrait touristique d'Entre Dore et Allier grâce à des actions valorisantes et innovantes

ACTIONS

- **Valoriser le patrimoine autour de l'archéologie en créant un parcours intercommunal et renforcer la dynamique partenariale avec le Conseil Départemental et son Musée de la Céramique** en vue d'une mise en valeur du patrimoine archéologique hors les murs
- **Mettre en place des circuits de découverte du patrimoine** en s'appuyant sur le schéma directeur cyclable
- **S'appuyer sur la manifestation Festi14 pour bâtir une action fédératrice mettant en avant la richesse patrimoniale de notre territoire**
- **Labelliser et animer les sites environnementaux et patrimoniaux exceptionnels**
- **Être aux côtés des communes et des acteurs investis pour soutenir et développer des actions en faveur de la valorisation de notre patrimoine identitaire culturel**
- **Promouvoir les savoir-faire locaux** à travers des opérations de communication et de promotion (comme lors de la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat)

Qu'en dit le dernier recensement ?

- Nombre de prestataires touristiques : 50 prestataires touristiques dont 26 partenaires de la Maison du tourisme du Livradois-Forez
- Nombre de d'éléments du petit patrimoine : 396

FOCUS SUR

LA DÉCOUVERTE PATRIMONIALE ET SPORTIVE D'ENTRE DORE ET ALLIER

- Topoguide, version 2024 : 15 circuits de randonnées pédestres, et 2 VTT
- 5 communes traversées par le Chemin de Montaigne (GR89)
- La future voie verte Via Allier, sillonnant l'ouest du territoire (Joze)
- Les balades natures et patrimoine animées par la Maison du Tourisme du Livradois Forez
- Une découverte des communes à travers le rallye inter-communes de la Festi 14



Tour de Courcourt à Seychalles

Conclusion

ET MAINTENANT !

La stratégie définie, il va maintenant falloir la soumettre à l'épreuve du temps et faire que ces belles promesses deviennent une réalité concrète pour nous tous.

Des actions sont déjà en cours mais il en reste de nombreuses à déployer et certaines seront sans doute revues sur les prochaines mandatures.

Porter un projet de territoire est un acte politique fort qui nécessite que toutes les communes soient impliquées, fédérées et solidaires autour d'outils partagés que nous devons déployer. Dans un premier temps nous devons définir un pacte de gouvernance qui définira le pilotage des actions. Il devra être équilibré pour permettre à toutes les communes d'avoir un rôle à jouer. Nous devons aussi poser les bases de notre solidarité financière en adoptant un pacte financier et fiscal. En terme de rationalisation des moyens nous devons aussi réfléchir à mettre en œuvre un véritable schéma de mutualisation pour plus d'efficacité et la réalisation d'économies d'échelle.

Viendra ensuite le temps de l'évaluation et l'efficacité de nos actions publiques, mais d'ici là nous avons encore beaucoup de travail. Nous comptons sur la mobilisation de tous pour que le projet de territoire d'Entre Dore et Allier soit une véritable réussite et participe à l'amélioration de notre cadre de vie et à la préservation de nos ressources.

Lexique

ADAPEI

Association Départementale de Parents et d'Amis des Personnes handicapées mentales

ADHUME

Agence locale des énergies et du climat

ADIE

Association pour le Droit à l'Initiative Economique

ADIL

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

ANAH

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

CAF

Caisse d'Allocations Familiales

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie

CEN

Conservatoire des Espaces Naturels

CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

CC

Communauté de communes

CCEDA

Communauté de Communes Entre Dore et Allier

CTEAC

Convention territoriale d'Education Artistique et Culturelle

CTG

Convention Territoriale Globale

DRAC

Direction Régionale des Affaires Culturelles

EDA

Entre Dore et Allier

EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EnR

Energie Renouvelable

ENS

Espace Naturel Sensible

EPCI

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPTB

Etablissement Public Loire

ETI

Entreprises de Taille Intermédiaire

EVS

Espace de Vie Sociale

GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

GR

Grande Randonnée

IAA

Industrie Alimentaire

JNCP

Journée Nationale du Commerce de Proximité

Ha

hectares

MDA

Médiathèques Entre Dore et Allier

OPAH- RU

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain

ORT

Opération de Revitalisation Territoriale

PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PAI

Parc d'activités Intercommunal

PAIR

Parc d'activités d'Intérêt Régional

PALME

Programme d'Actions Labelisées pour la Maîtrise de l'Environnement

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

PLUIH

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PME

Petites et Moyennes Entreprises

PNRLF

Parc Naturel Régional du Livradois Forez

POA

Programme d'Orientations et d'Actions

PVD

Petites Villes de Demain

RH

Ressources Humaines

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

SMTUT

Syndicat Mixte des Transports Urbains Thiernois

TILTAM

Territoire d'Industrie Lezoux Thiers Ambert Montbrison

TPE

Très Petites Entreprises

Zone UJ

zone destinée aux activités secondaires ou tertiaires et aux industries

ZAC

zone d'aménagement concerté

ZA

Zone d'Activité

ZI

Zone Industrielle



BORT L'ÉTANG • BULHON • CREVANT-LAVEINE • CULHAT • JOZE
LEMPY • LEZOUX • MOISSAT • ORLÉAT • PESCHADOIRES
RAVEL • SAINT-JEAN-D'HEURS • SEYCHALLES • VINZELLES

29 avenue de Verdun • 63190 LEZOUX

Tél. : 04 73 73 95 10 • Fax : 04 73 73 95 17 • E-mail : contact@ccdoreallier.fr

ccdoreallier.fr

   @EntreDoreEtAllier

Crédits photos :

Joël Damase / Denis Grudet, Alba Photographies / Florian Bompan / Cabinet Urbanis / SMTUT / Services de la CC Entre Dore et Allier /
Esquisse Romain Marchadier - Michel Combronde / Qui Plus Est - Nathalie Dubost / Kristel Schneider / Adobe Stock